Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260416-2026_04_13-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Délibération n°2026-04-13 | Conseil municipal du 16 avril 2026

Le Conseil municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 16 avril 2026 à dix-neuf heures quinze à la mairie, sous la présidence de Monsieur DECAUDIN Sébastien, Maire.

Présents :

M.DECAUDIN SEBASTIEN, Maire, MME MOAL MARIE-JOËLLE, M. ISSE DENIS, MME BRUSSEAUX CATHERINE, M. BETOUS PATRICK, Adjoints,
MME GADAL HELENE, M. VAGNER JEAN-FRANÇOIS, MME JAFFRE SABRINA, M. LAMARRE MAXIME, MME LE DOARE NOLWENN, M. GUEVEL KELAN, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

M. PRAT VINCENT donne pouvoir à M. ISSE DENIS
MME LEPINE BETTY donne pouvoir à M. BETOUS PATRICK

Absent :

M. GRISON SEBASTIEN

Secrétaire de Séance :

M. ISSE DENIS

Membres en exercice : 15

Exposé des motifs :

Vu les articles L. 5211-7 à L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales, relatif à la représentation de la collectivité dans différents organismes, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du Conseil dans ces organismes.
Les organismes nécessitant une représentation sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260416-2026_04_13-DE

Organisme / Domaine	Qualité	Nom
SDEF	Titulaire Titulaire Suppléant Suppléant	M. Denis ISSE M. Emilie ODEON M. Kelan GUEVEL M. Jean-François VAGNER
CNAS	Délégué élu Délégué agent	Mme Catherine BRUSSEAUX M. Hippolyte LE TOUZO
SDIS	Titulaire Suppléant	M. Patrick BETOUS M. Nolwenn LE DOARE
DÉFENSE	Titulaire Titulaire	M. Denis ISSE M. Patrick BETOUS
PANDÉMIE	Titulaire Suppléant	M. Marie-Joelle MOAL M. Patrick BETOUS
ÉLECTRICITÉ	Titulaire Suppléant	M. Sébastien DECAUDIN M. Maxime LAMARRE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Titulaire Titulaire	M. Denis ISSE M. Vincent PRAT
Finistère Ingénierie Assistance	Titulaire Suppléant	M. Denis ISSE M. Maxime LAMARRE

DELIBERATION

En conséquence le Conseil municipal :

- APPROUVE les référents municipaux dans les organismes précités.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 16/04/2026
Le Maire,
Sébastien DECAUDIN

MAIRIE DE GOUEZEC * R.F. * 29 (Finistère)